Date: 20/10/2021 [16:32:30 CEST]

De: SNES Lot et Garonne <snes47@bordeaux.snes.edu>

À: infos.snes47@bordeaux.snes.edu

Objet: Les valeurs de la République et l'École de la défiance ...

Bonjour à toutes et tous

Hommage à Samuel Paty

À l'initiative de la FSU, ce samedi 16 octobre, un rassemblement en hommage à notre collègue assassiné il y a un an, a été l'occasion de se souvenir et de rappeler le rôle de l'école portant les valeurs de la République.

Environ 80 personnes ont pris part à ce rassemblement, place des Laitiers à Agen. Symboliquement, le boulevard de la République a été rebaptisé « Samuel Paty ». Des fleurs blanches ont été déposées à l'angle du boulevard de la République « Samuel Paty » et de la rue des Cornières.

Faire vivre la démocratie dans les établissements

Le décret de décembre 2020 modifie le fonctionnement des Conseils d'administration :

- le chef d'établissement fixe seul l'ordre du jour ;
- la commission permanente est désormais facultative mais si elle est maintenue, le CA peut lui déléguer des compétences qui ne seraient plus votées en CA.

La stratégie à adopter est la suivante :

Le SNES conseille de créer la commission permanente afin que le CA puisse « recueillir son avis » sur les questions pédagogiques et notamment la DGH. Pour cela, il faut donc installer la commission permanente lors d'un premier vote et refuser toute délégation de compétence lors d'un second vote : il faut exiger deux votes distincts !

Après avoir installé la commission permanente sans délégation de compétence, un nouveau vote définit les questions sur lesquelles le CA veut recevoir le simple avis de la commission permanente.

Il sera nécessaire de travailler en amont avec les autres membres élus du CA.

L'école de Blanquer : soit tu l'aimes, le 15 octobre, soit tu la quittes, le 19 octobre !!!

Le 15 octobre lors d'un hommage à Samuel Paty dans un lycée du 16 ème arrondissement : « Ne vous sentez jamais seuls, l'institution est avec vous. Cela doit être le message entendu par tous les professeurs ».

Le 19 octobre, lors des journées de formation à la laïcité: « Si vous voulez devenir plombier et que vous avez un problème avec les tuyaux, vous choisissez un autre métier. Il faut en faire un autre. Si vous devenez professeur, vous transmettez les valeurs de la République. Et si vous ne les transmettez pas, et si même vous militez contre les valeurs de la République, éventuellement sortez de ce métier, parce que vous vous êtes trompé à un moment donné. »

1 sur 3 18/12/2021, 20:13

La FSU exige que Jean-Michel Blanquer revienne publiquement sur ses propos insultants pour l'École et les personnels qui la font vivre.

Pour mémoire, sa vision des valeurs de la République l'a conduit à :

- tenter de museler la parole des enseignants par l'article 1 de la loi de l'école de la confiance ;
- réprimer les collègues qui ont fait grève contre le Bac Blanquer ;
- réformer le fonctionnement des CA afin de limiter l'action des représentants élus ;
- supprimer les instances paritaires ;
- bâcler l'hommage à Samuel Paty en refusant de banaliser la matinée qui devait y être consacrée en novembre 2020 .

En définitive, ne devrait-il pas sortir de son métier ?

Agenda

Mouvement inter:

Du 9 au 30 novembre : ouverture du serveur pour la saisie des vœux inter-académiques, si tout va bien ...

Pour faire vivre la démocratie : Congrès national FSU à Metz du 31 janvier au 4 février 2022

Du 4 au 25 novembre : élections internes organisées dans les établissements par les S1

- => vote sur le rapport d'activité qui concerne l'action et les orientations de la FSU depuis le congrès de 2019 ;
- => vote pour élire les instances (choix entre plusieurs listes de candidats représentant les tendances présentes dans la FSU)

<u>7 décembre 2021</u> : venue dans le Lot-et-Garonne du Secrétaire national de la FSU, Benoît Teste

<u>9 décembre 2021</u> : congrès départemental de la FSU47 ouvert à tous les adhérents (nous vous tiendrons informés des modalités d'inscription et d'autorisation d'absence)

Bien cordialement

L'équipe du SNES47

SNES-fsu

Section départementale du Lot et Garonne

14 rue Jean Terles 47000 Agen

Tél. 06.07.55.96.39

2 sur 3 18/12/2021, 20:13

http://horde.snes.edu/imp/view.php?view_token=ahat...

snes47@bordeaux.snes.edu https://bordeaux.snes.edu/-Snes-Lot-et-Garonne-30-.html Twitter: @snes47

18/12/2021, 20:13 3 sur 3